



141 avenue du Maine
75014 PARIS
afoc@afoc.net

PETITION

Démarchage téléphonique : interdisons le fléau !

Avec la recrudescence du démarchage téléphonique, l'exaspération des Français est à son comble. Pire, les secteurs qui y ont recours sont aussi ceux qui concentrent le plus de litiges de consommation (travaux de la maison, rénovation énergétique, fournisseurs d'énergie, assurances). Les pouvoirs publics doivent rompre avec la complaisance et interdire les appels non désirés !

Véritable harcèlement commercial, le démarchage téléphonique n'a pas été limité par le dispositif Bloctel, qui près de 4 ans après sa mise en place, s'avère inefficace en raison de dérogations bien trop extensives et de sanctions non réellement dissuasives.

La prospection téléphonique est le seul système de démarchage individualisé où le consentement par défaut du consommateur est admis. Pour les courriels ou les SMS, c'est le système de « l'opt-in » qui est retenu (le consommateur doit expressément accepter de recevoir des sollicitations). Cette interdiction des appels non désirés s'étend en Europe où après l'Allemagne, le Royaume-Uni a basculé vers l'opt-in face à l'échec de la liste d'opposition.

Face au fléau que représente le démarchage téléphonique non désiré pour les consommateurs, nous demandons aux pouvoirs publics d'interdire purement et simplement cette pratique.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE MAIL :

SIGNATURE :

En respect des règles de protection de vos données personnelle édictées par le RGPD,

j'autorise l'AFOC à utiliser mon nom et adresses pour les besoins strictement limités à la pétition.

Votre contact pour l'exercice de vos droits d'accès, rectification, opposition et effacement est

François Schmitt : fschmitt@afoc.net

Date :

Signature :